



# Conseil Promotionnel pour l'Action des Jeunes en Afrique "COPAJE-AF"

*Entraide - Epanouissement - Espoir*

Récépissé de Déclaration N°090/08/MATD/DGAT/DER/SAG Récépissé de Modification N°014/010/MID/DGAT/DER/SAG

18, Avenue Foch- Centre ville (dans l'enceinte de SIL-Congo) - Tél : +40 721 497 875 / +242 06 693 13 54

B.P. 2569 Brazzaville E-mail: [contact@copajeaf.org](mailto:contact@copajeaf.org) <http://www.facebook.com/copajeafrique>

Web: [www.copajeaf.copajeaf.org](http://www.copajeaf.copajeaf.org)

\*\*\*

République du Congo

## LA VIE DES MEMBRES DE COPAJE-AF

### INTRODUCTION

Le Titre 6, articles 12, 13 et 14 des statuts et les titres 5, 6 et 7, articles 19, 20, 21, 22, 23 et 24 du règlement intérieur définissent les fondements de la vie organisationnelle des membres de COPAJE-AF.

### NOS STATUTS

Titre 6 : De l'adhésion et des membres

Article 12 : L'adhésion à l'Organisation est volontaire. Chaque adhérent doit d'abord remplir une fiche d'adhésion.

Article 13 : COPAJE-AF a trois catégories de membres : les membres fondateurs, les membres actifs et les membres d'honneurs :

- ✓ Est membre fondateur tout membre qui a pris part à l'Assemblée Générale constitutive du 10 septembre 2007 à Brazzaville
- ✓ Est membre actif toute personne physique qui s'engage, lors de son adhésion, à respecter les statuts et le Règlement Intérieur de cette dernière
- ✓ Est membre d'honneur toute personne à qui l'Organisation confère cette qualité en lui octroyant un diplôme d'honneur

Article 14 : Toute personne qui a perdu sa qualité de membre ne peut se prévaloir d'un quelconque droit auprès de l'Organisation COPAJE-AF.

La qualité de membre se perd par :

- ✓ Le décès
- ✓ La démission adressée par écrit à l'organe dirigeant

- La radiation pour motif grave.

## **NOTRE REGLEMENT INTERIEUR**

### Titre 5 : Des droits et devoirs

Article 19 : Tout membre en règle a droit :

- ✓ de bénéficier d'assistance morale et sociale des autres membres en mesure du possible
- ✓ d'élire ou de s'abstenir, de se faire élire et de prendre part aux délibérations
- ✓ de faire critique et l'autocritique dans les réunions de l'Organisation ou auprès du Bureau Exécutif
- ✓ de démissionner de ses fonctions ou de l'Organisation

Article 20 : Tout membre a le devoir de :

- ✓ respecter les statuts et le règlement intérieur
- ✓ veiller sur l'unité et la solidarité de tous les membres
- ✓ prendre part active à toutes les activités
- ✓ aimer les autres membres, de les pardonner et de les conseiller
- ✓ accepter la critique et l'autocritique comme moyen de perfectionnement
- ✓ avoir une bonne conduite partout où il peut être.
- ✓ faire preuve de probité morale et de bonne tenue disciplinaire
- ✓ veiller sur la bonne marche de l'Organisation

### Titre 6 : De la discipline

Article 21 : Toute inobservation des statuts et du règlement intérieur est considérée comme une faute et sanctionnée selon sa gravité.

Article 22 : Sont considérées comme fautes :

- ✓ Le non-respect de l'une ou de plusieurs dispositions définies par les statuts et règlement intérieur de l'Organisation
- ✓ Le non-respect de la hiérarchie
- ✓ Le dénigrement des autres membres

- ✓ Le refus d'exécuter les directives de l'organe dirigeant
- ✓ Le détournement des fonds
- ✓ Le non-paiement des cotisations statutaires et extrastatutaires
- ✓ Les absences non justifiées aux réunions et aux activités
- ✓ Le non-respect des décisions prises lors des réunions

Article 23 :

- ✓ Sont considérées comme sanctions : L'avertissement verbal ou écrit, le blâme, la suspension ou l'exclusion temporaire, la radiation ou l'exclusion définitive
- ✓ L'avertissement verbal ou écrit, le blâme et la suspension ou l'exclusion temporaire sont de la compétence du Bureau Exécutif qui en informera l'Assemblée Générale. Celle-ci prend la décision finale

Titre 7 : Des dispositions particulières

Article 24 : Tout membre actif sans exception a l'obligation de prendre part aux réunions et activités de l'Organisation. Cependant, un membre qui a une dette de deux mois de cotisations ou plus, sauf en cas d'exonération temporaire (pour un motif justifié) par le Bureau Exécutif qui en informera l'Assemblée Générale, n'est pas autorisé de :

- ✓ prendre la parole lors des réunions
- ✓ voter lors de la prise des décisions
- ✓ élire ou de se faire élire
- ✓ assumer un poste de responsabilité

## **QUI SOMMES-NOUS ?**

Créé en 2007 à Brazzaville, **Le Conseil Promotionnel pour l'Action des Jeunes en Afrique, COPAJE-AF** en sigle, est une organisation apolitique, non-religieuse, à but non lucratif, à caractère humanitaire, éducatif et socioculturel, créée pour la promotion de la jeunesse africaine afin d'apporter des progrès positifs en Afrique.

La première dénomination était "**Le Conseil Panafricain des Jeunes**" en sigle "**CO.PA.JE**". A la demande des autorités administratives chargées de délivrer l'agrément aux associations, la dénomination fut changée, et l'association fut dénommée "**Le Conseil Promotionnel pour**

***l'Action des Jeunes*** en sigle "***CO.P.A.JE***". C'est alors que l'agrément a été délivré à l'association. Trois ans après, la nécessité de changer de nouveau la dénomination a été émise par le fondateur afin d'intégrer la dimension continentale et africaine dans la dénomination. L'organisation fut alors dénommée "***Le Conseil Promotionnel pour l'Action des Jeunes en Afrique***" en sigle "***COPAJE-AF***".

## **FONDATEUR**

COPAJE-AF a été fondé en septembre 2007 à Brazzaville à l'initiative d'un jeune rwandais de 28 ans, Anicet BURANGA. L'une des raisons fondamentales qui l'a motivé à créer cette organisation, ce sont les guerres, les violences, les atrocités, l'indifférence et l'exil qu'il a connus au Rwanda en 1994, en République Démocratique du Congo en 1996-1997 et en République du Congo en 1997. De cette histoire tragique et de la vie difficile de jeune exilé se battant tout seul pour sa survie et ses études, il a hérité le défi de lutter pour une humanité plus humaine, fraternelle, pacifique, sans misère et entreprenante. C'est donc, grâce à ces événements douloureux dont la jeunesse a été la principale victime, qu'il a réalisé le besoin d'une jeunesse africaine consciente, responsable, équipée et déterminée à œuvrer pour une Afrique pacifique et sans misère. C'est ainsi qu'il a résolu de créer une organisation panafricaine pour la jeunesse africaine.

Deux jeunes congolais, membres cofondateurs, se sont joints à cette initiative qui, pour eux tous, symbolise un grand espoir pour la jeunesse africaine et l'Afrique toute entière. Ces membres cofondateurs, tous jeunes, sont mademoiselle Léa Arsène MBOYO MABELET et monsieur Brice Fortuné BITSINDOU.

## **NOTRE RAISON D'ETRE**

Notre raison d'être est d'offrir à la jeunesse africaine un cadre de développement et d'épanouissement individuel, communautaire et collectif.

## **NOS OBJECTIF**

Notre objectif est de :

- ✓ Promouvoir les valeurs humaines fondamentales
- ✓ Promouvoir la prise de responsabilité sociale
- ✓ Promouvoir la culture de l'entrepreneuriat.

## NOTRE MISSION

Notre mission est de « *susciter une génération des jeunes africains panafricains, ambitieux, équipés et actifs afin de contribuer positivement au rayonnement de leurs familles, de leurs communautés, de leurs pays et de l'Afrique toute entière* ».

## NOTRE VISION

Notre vision est de « *Devenir la meilleure organisation africaine au service de la jeunesse, et présente dans tous les pays africains en 2025* ».

## NOTRE DEVISE

En trois mots, notre devise est : *Entraide-Epanouissement-Espoir*

## NOTRE EMBLEME

Notre emblème est composé par trois éléments :

- ✓ Une carte d'Afrique de couleur verte
- ✓ Un cœur de couleur blanche
- ✓ Deux ailes de couleur bleu ciel

## NOTRE CREDO

"Nous croyons :

*Que la jeunesse africaine est appelée à être solidaire et à vivre en toute fraternité ;*

*Qu'investir dans la jeunesse africaine est le moyen par excellence pour garantir un présent plein d'espoir et un meilleur avenir à notre chère Afrique ;*

*Que chaque jeune africain doit participer au développement de sa communauté, de son pays et de notre continent ;*

*Que le respect de la personne humaine et la protection de l'environnement doivent être les valeurs fondamentales de tout jeune africain".*

## LES MEMBRES ACTIFS

Il y a les membres actifs ordinaires et les éminents membres actifs. Un membre actif c'est toute personne c'est toute personne ayant adhéré à l'organisation en remplissant sa fiche d'adhésion et payé ses droits d'adhésion. **Les Eminents Membres Actifs (EMA)** sont des

membres qui se sont fait remarqués de façon particulière par leur courage, leur travail, leur fidélité aux valeurs de l'organisation, etc.

Les **EMA** sont en trois catégories :

- ✓ les pionniers
- ✓ les gardiens des valeurs
- ✓ les formateurs

## **I. LES PIONNIERS :**

Les pionniers sont les membres qui ont pu implanter au moins une antenne de COPAJE-AF dans une localité donnée. On parlera de **pionnier une étoile** pour celui qui ouvert une seule antenne, **pionnier deux étoiles** pour celui qui ouvert deux antennes, ainsi de suite jusqu'au **pionnier n étoiles**. De même que les étoiles ne portent pas le même éclat, les pionniers ne porteront pas non plus la même gloire, mais chacun selon ses mérites. Ainsi donc le nombre d'étoiles équivaut au nombre d'antennes ouvertes. Chaque pionnier est responsable de veiller sur la pérennité de l'antenne qu'il a ouverte sans quoi il risque de perdre la qualité de pionnier ou de voir le nombre de ses étoiles se réduire.

### **Objectif global des pionniers :**

L'objectif global des pionniers est de permettre à COPAJE-AF d'atteindre toute la jeunesse africaine.

### **Objectif spécifique :**

Il y a trois objectifs des pionniers à savoir le développement individuel de chaque membre, le développement organisationnel et le changement positif des communautés africaines.

#### **1. Développement individuel de chaque membre :**

- ✓ développement du leadership : influence, vision, communication, sens de responsabilité, ambition, charisme, esprit d'initiative, indépendance, créativité, passion, mobilisation, engagement, mérite, etc.
- ✓ développer l'entreprenariat : créativité, de l'idée au projet, vente de services, etc.
- ✓ management : organisation, coordination, gestion, planification, motivation, monitoring, etc.

## 2. Développement organisationnel

Grâce aux pionniers l'organisation se développera quantitativement et qualitativement et s'étendra à travers toute l'Afrique. Ainsi nous pourrons concrétiser notre vision 2025 de « *Devenir la meilleure organisation africaine au service de la jeunesse, et présente dans tous les pays africains* », et notre mission de « *Susciter une génération des jeunes africains panafricains, ambitieux, équipés et actifs afin de contribuer positivement au rayonnement de leurs familles, de leurs communautés, de leurs pays et de l'Afrique toute entière* ».

## 3. Changement positifs des communautés africaines

En implantant les antennes de COPAJE-AF à travers le continent africain, les pionniers permettront à notre organisation de réaliser son objectif majeur, celui d'apporter les changements positifs dans nos communautés. C'est la raison d'être de chaque antenne.

Voulez-vous faire partie de nos pionniers, voici quelques citations utiles :

Ne jamais oublier que « *Ce n'est pas parce que les choses sont dures qu'on n'ose pas, mais que c'est parce qu'on n'ose pas que les choses sont dures* ».

*Toujours garde à cœur que « le succès n'est pas une station mais un voyage ». On ne peut rester motivé, si et seulement si on sait pourquoi on se bat.*

Soyez toujours :

- ✓ Visionnaire
- ✓ Objectif
- ✓ Positif
- ✓ Motivé, passionné, enthousiaste
- ✓ Engagé, ferme, courage
- ✓ Professionnel, expert, responsable, actif
- ✓ Excellent, meilleur, parfait
- ✓ Apprenti, enseignable, chercheur
- ✓ Humble de cœur
- ✓ Plein d'amour pour les autres

« *Nos actes comptent si nous savons compter sur elles* ».

## II. LES GARDIENS DES VALEURS

Les Gardiens des valeurs sont des membres chargés de veiller sur le respect des valeurs de l'organisation. Ils exercent un regard sur les membres dirigeants et sur tous les autres membres. Ils jouent le rôle des sages et des conseillers de l'organisation pour une bonne marche. Ils ont droit au respect des autres membres.

Les gardiens des valeurs sont choisis en fonction des critères suivants :

- ✓ Avoir fait au moins trois ans dans l'organisation
- ✓ Avoir rendu à l'organisation des services très remarquables
- ✓ Avoir une très bonne moralité
- ✓ Etre irréprochables dans l'organisation
- ✓ Avoir des bonnes relations avec les autres membres
- ✓ Etre impartiaux
- ✓ Manifester un talent de sagesse et un bon sens de jugement
- ✓ Aimer l'organisation
- ✓ Etre attaché aux valeurs de l'organisation
- ✓ Respecter les organes dirigeants

### **Nos valeurs :**

Nos valeurs sont tirées dans notre devise et dans notre crédo. Nos trois premières valeurs tirées de notre devise sont :

- ✓ Entraide
- ✓ Epanouissement
- ✓ Espoir

Nos cinq autres valeurs tirées de ce credo sont :

- ✓ Etre solidaire et vivre en toute fraternité
- ✓ Investir dans la jeunesse africaine
- ✓ Participer au développement
- ✓ Respecter la personne humaine
- ✓ Protéger l'environnement

Ainsi donc les gardiens des valeurs ont la responsabilité de veiller sur le respect de toutes ces valeurs.

Une autre responsabilité des Gardiens des Valeurs est de faire veiller sur le respect des



Statuts, du Règlement Intérieur, de la raison d'être, de la vision, de la mission, du crédo, de la devise, des célébrations et de la bonne gouvernance de l'organisation.

### **Objectif global des gardiens des valeurs :**

L'objectif global des gardiens des valeurs est d'aider COPAJE-AF à conserver son identité et à améliorer sa performance afin d'avoir un impact positif et pérenne.

### **Objectifs spécifiques des gardiens des valeurs :**

Il y a trois objectifs des Gardiens des Valeurs notamment le développement individuel de chaque membre, le développement organisationnel et l'influence positive des communautés africaines.

#### **1. Développement individuel de chaque membre :**

- ✓ développement de la personnalité : éthique, respect des valeurs et des principes, intégrité, respect des autres ...
- ✓ développement du sens de responsabilité : veiller sur les autres, veiller sur la vie et l'avenir de l'organisation, etc.
- ✓ développement de l'esprit d'équipe : veiller sur le travail des autres, leur aider, leur apporter conseil ...

#### **2. Développement organisationnel**

Les Gardiens des valeurs sont très importants pour :

- ✓ l'unité de l'organisation
- ✓ l'efficacité
- ✓ l'intégrité
- ✓ la pérennité

#### **3. L'influence positive des communautés africaines**

Ce sont les Gardiens des valeurs qui aident COPAJE-AF à avoir une image de marque, c'est-à-dire la crédibilité et la notoriété partout où il sera implanté. Cela facilitera des bonnes relations et un bon partenariat entre l'organisation et d'autres communautés, sans oublier des

différents partenaires.

### **III.LES MAÎTRES (FORMATEURS)**

Les maîtres sont ceux qui sont qualifiés pour former les membres de l'organisation. Ils doivent remplir les quatre critères suivants :

- ✓ Etre membre de COPAJE-AF
- ✓ Bien connaître l'organisation : historique, raison d'être (objectif, mission), valeurs, symboles, etc.
- ✓ Etre fidèle à l'organisation
- ✓ Bien maîtriser la matière qu'il enseigne aux membres : entrepreneuriat, leadership, management général, éthique et morale, gestion de projet, etc.

#### **Objectif global des Maîtres (Formateurs) :**

L'objectif global des maîtres est d'aider COPAJE-AF à doter des hommes et des femmes capables (compétents et performants) de réaliser les ambitions de l'organisation.

#### **Objectifs spécifiques des maîtres :**

Il y a trois objectifs des maîtres notamment le développement individuel de chaque membre, le développement organisationnel et l'influence positive des communautés africaines.

##### **1. Développement individuel de chaque membre :**

Les maîtres faciliterons aux membres d'acquérir plus d'expertise en :

- ✓ leadership pour assumer influencer positivement la société
- ✓ entrepreneuriat pour améliorer leurs conditions de vie et celle des autres
- ✓ en management pour développer leur sens d'organisation et de bonne gestion

##### **2. Développement organisationnel**

COPAJE-AF a besoin des maîtres afin de se doter des membres capables de :

- porter et de réaliser son projet associatif

- ✓ pérenniser l'organisation
- ✓ assumer les postes de responsabilité au sein de l'organisation
- ✓ de donner à l'organisation une image de marque

### 3. L'influence positive des communautés africaines

C'est grâce aux maîtres que les membres de COPAJE-AF développeront leurs talents, expertises, et leur sens de responsabilité afin de pouvoir exercer un véritable leadership dans la société, créer des entreprises capables d'améliorer positivement les conditions de vie de leurs communautés et pratiquer un bon management axée sur l'efficacité et la bonne gestion (gouvernance).

## LES CELEBRATIONS DE L'ORGANISATION

COPAJE-AF a deux catégories de célébrations :

### 1. Célébrations internes

- ✓ Célébration de la création du COPAJE-AF, chaque 10 septembre qui est devenu la **JOURNEE AFRICAINE DE LA RESPONSABILITE DES JEUNES (JARJ)**
- ✓ Célébration de l'intégration des nouveaux membres
- ✓ Célébration de reconnaissance d'un ou des Formateurs
- ✓ Célébration de reconnaissance d'un ou des Pionniers
- ✓ Célébration de reconnaissance d'un ou des Gardiens des Valeurs

### 2. Célébrations internationales

- ✓ Journée de mondiale de l'Afrique, le 25 mai
- ✓ Journée de l'enfant africain, le 16 juin
- ✓ Journée de la jeunesse africaine, le 01 novembre

## LA STRUCTURE (ORGANISATION)

La structure COPAJE-AF est composée de trois organes principaux :

- ✓ L'Assemblée Générale (AG) : Assemble Générale Ordinaire (AGO) et Assemblé Générale Extraordinaire (AGE)
- ✓ Le Bureau Exécutif (BE)

- ✓ Les Antennes : Antenne Régionale (AR), Antenne Nationale (AN) et Antenne Locale (AL)

## LES PROGRAMMES PILOTES

**Quatre Programmes Pilotes (PP)** constituent le cadre stratégique d'orientation des activités de l'association, et ses domaines d'intervention. Le premier programme est un programme interne qui vise l'épanouissement organisation et le développement des membres. Les trois autres programmes sont orientés vers la promotion de la jeunesse africaine en lui permettant d'apporter les changements positifs dans les familles, les communautés, les pays et le continent.

### I. Programme de sensibilisation, de formation et d'assistance des membres COPAJE-AF au développement individuel et organisationnel, dénommé « **Programme Action Rayonnement Organisationnel** », en sigle "**PARO**".

Ses missions sont :

#### 1. Formation des membres :

- ✓ Formation des nouveaux des membres
- ✓ Formation des membres pour le développement individuel
- ✓ Formation des Pionniers
- ✓ Formation des Maîtres (Formateurs)
- ✓ Formation des Gardiens des Valeurs

#### 2. Financement et autofinancement de l'organisation (réfléchir et mettre en œuvre des stratégies de financement et d'autofinancement) :

- ✓ Recherche de subventions
- ✓ Gestion du **Fond Solidaire pour la promotion de la Jeunesse Africaine** en sigle **FOSOPROJA** (gestion du bureau de collecte de fonds)
- ✓ Création des activités productives

#### 3. Récompenses et encouragements des membres qui se sont distingués

## **II. Programme de sensibilisation, de formation et d'assistance au développement dénommé**

« **Programme Africa Leader** » en sigle "**PAL**". Son objectif est de promouvoir le Leadership, l'entrepreneuriat et le management des jeunes africains.

Ce programme a deux volets à savoir :

1. Sensibilisation, formation et accompagnement sur la création et la gestion des organisations de l'économie sociale.
2. Sensibilisation, formation et accompagnement sur la création et la gestion des entreprises.

## **III. Programme de sensibilisation, de formation et d'assistance aux valeurs humaines Fondamentales dénommé « Programme Africa Paix », en sigle "PAP".**

Son objectif est de promouvoir les valeurs telles que la solidarité, la fraternité, la tolérance, l'intégrité, la bonne gouvernance pour une paix durable.

Les jeunes formés par les experts de ce programme sont appelés "Les Colombes Africaines".

## **IV. Programme de sensibilisation, de formation et d'assistance à la protection de l'environnement, dénommé « Programme Africa Environnement », en sigle "PAE".**

Son objectif est la promotion de la protection et de la bonne gestion de l'environnement. Ce programme encourage et aide les jeunes à devenir "Les acteurs et les ambassadeurs de l'environnement".

Le but principal poursuivi par ces trois derniers programmes peut se résumer en trois points :

- ✓ La lutte contre la misère
- ✓ La préservation de la paix
- ✓ La protection de l'environnement

## **LES SYMBOLES DE L'ORGANISATION**

Les symboles de COPAJE-AF sont les trois composantes de son emblème:

- ✓ Un cœur blanc
- ✓ Deux ailes bleues de l'aigle
- ✓ Une carte verte de l'Afrique

Voici la signification:

**1. Le cœur blanc signifie:**

- ✓ L'amour
- ✓ La justice
- ✓ La fraternité
- ✓ La solidarité
- ✓ La transparence
- ✓ La franchise
- ✓ La tolérance
- ✓ La bénignité
- ✓ La bienveillance
- ✓ L'hospitalité

**2. Les deux ailes bleues de l'aigle symbolisent :**

- ✓ La vision
- ✓ La grandeur
- ✓ L'épanouissement
- ✓ L'endurance
- ✓ La domination

**3. La carte verte de l'Afrique parle du :**

- ✓ Panafricanisme
- ✓ Travail
- ✓ Prospérité
- ✓ Abondance
- ✓ Développement
- ✓ Bien-être
- ✓ La force

- ✓ La royauté
- ✓ L'essor
- ✓ L'honneur
- ✓ La dignité

## NOS CONTACTS

Le Conseil Promotionnel Pour l'Action des Jeunes en Afrique (COPAJE-AF)

Email : [contact@copajeaf.org](mailto:contact@copajeaf.org)

Facebook francophone : <http://www.facebook.com/copajeafrique>

Twitter : [@CopajeAf](https://twitter.com/CopajeAf)

Site Internet : [www.copajeaf.org](http://www.copajeaf.org)